

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

N° ordre
20-36

N° ordre dans la séance :
DE-30062020-03

Date de la convocation :
22/06/2020

Date de l'affichage :

SEANCE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille dix-vingt et le trente juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, PETITE Anne-Laure, FELCI Claude, VILLARD Robert, Adjoints, MARCHAND Christelle, GUILLERMET Sylviane, DI PAOLO Frédéric, CHAPMAN Katerina, MONTEIRO Loïc, VALTON Emilie, MOUTOT Mickaël, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, CROUZET Mauricette, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, GERRA Dominique, ROSSI Hélène, SCALMANA Dominique, BOUVIER Christelle, CURTELIN Thierry, conseillers

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Frédéric DI PAOLO

OBJET : OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire propose, compte tenu du compte administratif 2019, voté le 20 février 2020, d'affecter le résultat budget Eau et Assainissement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	130 454,95
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	181 667,30
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	312 122,25
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	305 107,93
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	-328 414,00
Besoin de financement = e + f	23 306,07
AFFECTATION (2) = d.	312 122,25
1) <u>Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</u>	0.00
2) <u>Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)</u>	23 306,07
3) <u>Report en exploitation R 002</u> Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	288 816,18
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 du budget eau et assainissement comme proposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture
001-210101382-20200630-DE-30062020-06-BF
Date de télétransmission : 03/07/2020
Date de réception préfecture : 03/07/2020

Le Maire
Franck ANDRE MASSE

